

VACCINATION DES ADULTES EN SUISSE

D^r PIERRE LANDRY, Neuchâtel

La vaccination est un des piliers de la prévention de la santé. Les données vaccinales peuvent changer rapidement et une adaptation des recommandations est faite par l'OFSP sur recommandation de la CFV, dans le cadre du plan de vaccination Suisse publiée en janvier-février de chaque année. Ce document devrait être le document de référence pour les vaccins en Suisse et facilement consultable par chaque médecin sous www.bag.admin.ch/ekif/04423/04428/index.html?lang=fr. Le présent article focalisé sur les vaccinations d'adulte (> 15 ans révolus) tire toute sa substance de ce document. Pour les détails le lecteur est prié de se référer au document original. A noter que les médecins ont une responsabilité (cf termes italiques ci-dessous) de proposer les vaccins, en particulier lorsque la santé publique est en jeu. Le site www.infovac.ch donne en temps réel la liste des vaccins disponibles actuellement.

La CFV distingue quatre niveaux de recommandation de vaccination pour la Suisse: **1 | les vaccinations recommandées de base**, indispensables à la santé individuelle et publique, conférant un niveau de protection indispensable au bien-être de la population et *devant être recommandées* par les médecins à tous leurs patients, selon les modalités du Plan de vaccination suisse. **2 | les vaccinations recommandées complémentaires**, conférant une protection individuelle optimale, destinées à ceux qui souhaitent se protéger contre des risques bien définis, et dont l'existence *doit faire l'objet d'une information* par les médecins à leurs patients, selon les modalités du Plan de vaccination suisse. **3 | les vaccinations recommandées à des groupes à risque** identifiés comme susceptibles d'en retirer un bénéfice justifiant que les médecins fassent les efforts nécessaires pour *atteindre ces personnes à risque* et leur recommander ces vaccinations, selon les modalités du Plan de vaccination suisse. **4 | les vaccinations sans recommandation d'utilisation**, parce qu'elles n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation formelle ou parce que leur évaluation ne démontre pas un bénéfice suffisant pour qu'elles fassent l'objet d'une recommandation.

L'essentiel du plan de vaccination de base est présenté dans le tableau suivant:

Tableau 1

Vaccinations recommandées de base 2016

Etat: 2016

Recommandations de la Commission fédérale pour les vaccinations et de l'Office fédéral de la santé publique.

Age ¹⁾	Diphtérie (D/d) ²⁾ Tétanos (T) ⁴⁾ Pertussis (P _s /p _s) ²⁾	<i>Haemophilus influenzae</i> de type b (Hib)	Poliomyélite (IPV)	Rougeole (R) Oreillons(O) Rubéole (R)	Hépatite B (HBV) ¹⁷⁾	Varicelle (VZV)	Papillomavirus humain (HPV)	Influenza
Naissance					18)			
2 mois ²⁾	DTP _s	Hib	IPV		(HBV) ¹⁹⁾			
4 mois ²⁾	DTP _s	Hib	IPV		(HBV) ¹⁹⁾			
6 mois	DTP _s	Hib	IPV		(HBV) ¹⁹⁾			
12 mois		10)		ROR ¹⁴⁾				
15-24 mois	DTP _s	Hib ^{10) 11)}	IPV	ROR ¹⁴⁾	(HBV) ¹⁹⁾			
4-7 ans	DTP _s ^{5) 6)}		IPV	15)				
11-14/15 ans	dTp _s ^{3) 5) 7) 8)}		12)	15)	HBV ¹⁹⁾	VZV ²¹⁾	HPV ²³⁾	
25-29 ans	dTp _s ⁹⁾		13)	16)	20)	22)		
45 ans	dT ⁹⁾		13)	16)	20)	22)		
≥ 65 ans	dT		13)		20)			24)

On réalise vite que si les vaccins ont été administrés correctement dans l'enfance et l'adolescence, les **vaccinations de base pour un adulte** sain sont peu nombreuses: Une dose de vaccin dTpa (=diphtérie-tétanos-coqueluche Boostrix®) est recommandée à 25 ans, une dose dT (Td-pur®) à 45 ans et 65 ans puis tous les 10 ans (les Ac persistent moins longtemps après 65 ans). La vaccination de base contre le pneumocoque sur la seule base de l'âge de > 65 ans n'est plus d'actualité (efficacité douteuse), mais a changé de catégorie et concerne les groupes à risque (voir plus loin).

Pour ce qui concerne les **rattrapages**, il est recommandé de compléter les vaccinations suivantes :

- Jusqu'à 2 doses de ROR (Priorix®, MMRVaxPro®) chez toute personne née depuis 1963.
- 2 doses contre la varicelle (Varilrix®, Varivax®) à 1 mois d'intervalle chez toute personne entre 11 et 40 ans qui n'a pas eu la maladie.
- Contre le HPV (Gardasil®, Cervarix®, 3 doses) chez les femmes de 15 à 19 ans non vaccinées avant et avant une vie sexuelle active.
- Contre l'hépatite B (Engerix B20®, HBVax Pro10®) et la polio (Poliorix®), sans limite d'âge, si un risque d'exposition existe.
- Contre la diphtérie et le tétanos (Td-pur®) chez les personnes insuffisamment vaccinées dans l'enfance ou l'adolescence selon les schémas proposés dans le plan de vaccination.

Dès 2017 une dose de vaccin contre la **coqueluche** (Boostrix®) sera recommandée à chaque femme enceinte et à chaque grossesse (**NOUVEAUTÉ !**). Ce vaccin est également recommandé à l'entourage (validité 10 ans) des nourrissons de moins de six mois, ainsi qu'aux personnes entre 25 et 30 ans, dans le but de réduire la transmission de cette maladie aux nourrissons pour lesquels cette infection peut être sévère.

Les vaccins complémentaires :

- Contre le HPV (Gardasil®) chez les jeunes hommes entre 15 et 26 ans (contre les condylômes et les cancers anaux)
- Contre le HPV (Gardasil®, Cervarix®) chez les femmes de 20 à 26 ans.
- Contre le méningocoque C (Menjugate®, Meningitec®, Neissvac C®), jusqu'à 20 ans s'il n'a pas été fait auparavant.

Les vaccinations pour les groupes à risque :

Cela concerne notamment les vaccins pour les voyageurs, thème non abordé dans cet article (cf www.safetravel.ch), mais également :

- Le FSME (Encepur N®, FSME-immun CC®) pour les personnes vivant ou se rendant en zones exposées.
- La grippe saisonnière aux *personnes avec risque accru de complications en cas d'infection, soit* • les personnes âgées de 65 ans et plus • les femmes enceintes ou ayant accouché au cours des 4 semaines précédentes • les personnes ayant, de façon chronique une affection cardiaque – pulmonaire (en particulier asthme bronchique) – métabolique avec répercussions sur la fonction cardiaque, pulmonaire ou rénale (par exemple diabète ou obésité morbide [IMC ≥ 40]) – neurologique (par exemple maladie de Parkinson, affection vasculaire cérébrale) ou musculo-squelettique avec répercussions sur la fonction cardiaque, pulmonaire ou rénale – une hépatopathie – une insuffisance rénale – une asplénie ou dysfonction splénique (y compris hémoglobinopathies) – un déficit immunitaire (par exemple infection VIH, cancer, traitement immunosuppresseur) • les patients résidant dans une maison de soins ou dans un établissement pour malades chroniques.
- Les pneumocoques où le vaccin conjugué (Prevenar13®) est recommandé pour les mêmes pathologies que pour la grippe et plusieurs tableaux du plan de vaccination détaillent précisément quelles sont les indications de vaccination dans ces groupes, selon la sévérité de la maladie sous-jacente. Malheureusement à ce jour cette vaccination n'est pas prise en charge par l'assurance obligatoire dans cette population d'adultes.
- L'hépatite B et l'hépatite A également font l'objet de recommandations précises pour certains groupes à risque définis dans le plan de vaccination.